

## Tennis

La compétition est régie par le Règlement général des Jeux et celui de la Fédération internationale de tennis sur gazon.

1. Chaque équipe se compose de 10 joueurs (cinq hommes et cinq femmes) dont l'un fait office de capitaine.
2. L'Organisation hôte met à disposition les services d'un juge-arbitre chargé d'enregistrer les résultats et de régler tout litige qui pourrait surgir. Les décisions du juge-arbitre sont définitives et sans appel.
3. L'Organisation hôte désigne un arbitre pour chaque partie et peut, à cette fin, faire appel aux joueurs ne disputant pas eux-mêmes une partie au même moment.
4. L'Organisation hôte fournit les balles de tennis pour chaque partie.
5. La compétition consiste en un tournoi éliminatoire avec une épreuve parallèle pour les équipes battues au premier tour. Les équipes perdantes en demi-finale du tournoi principal se rencontrent pour disputer les troisième et quatrième places.
6. L'Organisation hôte établit l'ordre des rencontres conformément au paragraphe 11 du Règlement général des Jeux. Les équipes sont classées en veillant à ce que celles arrivées en première, deuxième et troisième place l'année précédente, ne se rencontrent pas lors du premier tour.
7. Une rencontre entre deux équipes se dispute au meilleur de cinq parties: simple hommes, simple dames, double hommes, double dames, et double mixte. Chaque joueur ne peut participer que dans une partie par rencontre.
8. Chaque partie se dispute au meilleur de trois manches. Une manche à égalité 6-6 est déterminée au tie-break. Une manche gagnée par forfait est comptée 6-0.
9. À la fin de chaque rencontre, le juge-arbitre communique par écrit les résultats au coordonnateur de la discipline, en se servant des formulaires officiels dûment signés par les capitaines d'équipe.
10. En cas d'intempérie:
  - a) toute rencontre commencée en plein air se poursuit sur court couvert;
  - b) les parties sur courts couverts se disputent selon les mêmes principes qu'à l'extérieur (2 simples, 1 double hommes, 1 double dames, 1 double mixte), mais en sets courts (le premier arrivé à 9 points gagne, avec tie-break à 8-8);
  - c) la finale et la rencontre pour les troisième et quatrième places se disputent également en cinq parties.

